



## GOUVERNER LA VILLE NUMÉRIQUE

### ANTOINE COURMONT, PATRICK LE GALÈS

#### ➔ Pourquoi on l'a lu ?

Parce que le numérique est un puissant facteur de transformation des territoires, avec de nombreux enjeux politiques et défis à relever tant pour les autorités publiques que pour les habitants et les entreprises, et que cette transformation des territoires s'accélère dans le contexte de crise que nous vivons.

Pour avoir l'éclairage d'universitaires sur le rôle de l'utilisation des données et des algorithmes afin de repenser l'espace public, d'optimiser le fonctionnement urbain, ou encore d'expérimenter de nouvelles gouvernances de la décision locale.

#### ➔ De quoi ça parle ?

Cet ouvrage collectif, coordonné par **Antoine Courmont** et **Patrick Le Galès**, met en lumière les changements advenus depuis 2008 dans les transformations urbaines avec l'émergence du concept de smart city, la circulation croissante des données et la recomposition des modes de gouvernance urbaine que cette dernière entraîne. Chaque chapitre fait le point sur une thématique spécifique, à partir d'une étude de cas.

**Dans le premier chapitre**, « Les villes contre Airbnb ? », **Thomas Aguilera**, **Francesca Artioli** et **Claire Colomb** montrent comment les locations de courte durée sont devenues un problème public dans les métropoles. La comparaison entre plusieurs villes – Barcelone, Paris, Milan, New-York, Berlin, San Francisco, etc. - permet de voir que c'est le type d'acteurs et de groupes d'intérêts mobilisés autour de la question qui influe sur le cadrage du problème et la nature de la régulation mise en œuvre sur ce sujet : « *les conflits autour des locations de courte durée s'inscrivent dans des luttes plus larges autour de la restructuration socio-spatiale des villes* », et « *l'enjeu de régulation se situe donc dans un débat plus vaste qui porte sur les conséquences de la mondialisation des mobilités urbaines et de la marchandisation de l'immobilier urbain (p. 44-45).* »

**Dans le deuxième chapitre**, « La politique des expérimentations urbaines », **Brice Laurent**, **David Pontille** et **Félix Talvard** comparent deux initiatives de villes intelligentes, « Virtual Singapore » et MuniMobile à San Francisco, associant toutes deux étroitement organismes publics et entités privées autour de technologies utilisant de larges ensembles de données, et s'appuyant sur des modalités de gouvernance innovantes. L'expérimentation urbaine apparaît comme un processus articulant « *un dispositif sociotechnique à des pratiques de démonstration dans un objectif d'apprentissage collectif* » (p. 53). Elle n'est pas uniquement technique et scientifique, mais aussi politique et économique, et « *fait partie d'un ensemble plus vaste au sein duquel elle acquiert une valeur, y compris économique* » (p.62), avec des conséquences en matière de gouvernance des villes.

**Dans le troisième chapitre**, « La police prédictive : technologie gestionnaire de gouvernement », **Bilel Benbouzid** aborde le sujet de la safe city à partir du cas du predictive policing proposé par la start-up Predpol. Moins qu'un outil d'anticipation et de prévention de la délinquance, le logiciel apparaît comme un outil de contrôle de la productivité des agents sur le terrain, à



l'aide de tableaux de bords, s'inscrivant dans « *une entreprise de rationalisation de l'administration dans la continuité du New Public Management* » (p. 81).

Enfin, **dans le quatrième chapitre**, « Les algorithmes et la régulation des territoires », **Dominique Cardon** et **Maxime Crépel** analysent les enjeux de la critique des plateformes numériques et de leurs algorithmes, accusés, selon les cas, de transgresser les principes d'égalité, de loyauté, de respect de la vie privée, d'autonomie du sujet ou encore d'efficacité.

Or, la controverse naît du « *décalage entre la méthode procédurale que les plateformes posent sur la ville et les projets substantiels que ceux qui la gouvernent voudraient leur imposer* ». Intégrer aux calculs procéduraux des contraintes relevant d'orientations politiques substantielles requiert des données qui sont souvent possédées par les opérateurs territoriaux : « *c'est pourquoi la question du partage, de la circulation et de la propriété des données constitue un des principaux enjeux de la gouvernance algorithmique des territoires* » (p.101.)

## ➔ Ce qu'on a aimé

*Gouverner la ville numérique permet de mieux comprendre la complexité des enjeux de gouvernance posés par la transformation numérique de l'espace urbain à partir de cas concrets.*

On a particulièrement aimé :

- Les éclairages approfondis sur chaque thématique abordée.
- La démonstration de la diversité des situations, au-delà des clichés sur la smart city, liée à l'histoire et à la complexité des écosystèmes territoriaux : « *la ville numérique est loin de se résumer à un modèle unique, mais varie entre et au sein des villes* ».

« *Les technologies de l'information et de la communication sont mises en œuvre dans des villes existantes, structurées par des institutions, qui constituent autant de facteurs d'inertie, d'héritage, de règles transformant ou limitant le déploiement de dispositifs techniques.* » (p.26)

## ➔ À lire si

On a envie d'aller plus loin que les plaquettes de promotion de la smart city.

## ➔ Pour se le procurer

Courmont Antoine, Le Galès Patrick, *Gouverner la ville numérique*, PUF, collection La Vie des Idées, août 2019.

## ➔ Pour aller plus loin

On peut aussi lire [les 9 propositions concrètes de Syntec Numérique](#) pour un numérique au service des territoires !